

	<h1>CODE D'ETHIQUE</h1>	Référence	ORG-MQ-02-V02
		Date de mise en application	31/05/2022
		Nombre de page	[1]

Au laboratoire de biologie médicale TALMOUDI nous sommes conscients que l'éthique réfère à une manière d'agir visant le bien-être de la personne. Elle implique un engagement constant à considérer les valeurs morales à l'être humain.

Dans ce contexte, ce code d'éthique constitue l'outil permettant la responsabilisation de chaque individu, qu'il soit collaborateur ou usager. Ainsi, tout le personnel du laboratoire s'engage à satisfaire au mieux le bien-être et les intérêts du patient en respectant les principes éthiques suivants :

1. Impartialité et maîtrise des conflits d'intérêt

- Appliquer les principes d'impartialité, de transparence, d'honnête et de probité en réalisant notre travail de façon professionnelle, indépendante et impartiale sans tolérer d'influences extérieures susceptibles de nous écarter de nos procédures et méthodes, ou de nous amener à altérer le contenu final de nos rapports et conclusions.
- Ne pas avoir de disposition financière incitant à la répétition d'analyses ou interférant avec l'indépendance de jugement du médecin ;
- Protéger son personnel de toute pression.

Par ailleurs, la direction incite tout le personnel du laboratoire à déclarer toute pression ou situation de « conflit d'intérêt » découlant notamment de ses relations personnelles et professionnelles sur le formulaire de déclaration de conflit d'intérêts

2. Intégrité du personnel

L'ensemble du personnel du laboratoire s'engage à :

- Appliquer scrupuleusement notre code d'éthique.
- Agir uniquement **dans l'intérêt et le bien-être des patients**, en toutes circonstances
- Travailler en équipe afin d'optimiser l'utilisation de toutes les compétences.
- Lutter contre la corruption en ne sollicitant et n'acceptant aucune forme directe ou indirecte de corruption de la part d'autrui pour un notre travail (Cadeau, argent, service).
- Eviter que des intérêts personnels n'interfèrent avec la bonne conduite des activités du laboratoire.

3. Equité et absence de discrimination

Le personnel du laboratoire traite tous ses patients de manière **équitable et sans discrimination**.

4. Sureté et sécurité des patients et des échantillons

Notre laboratoire dispose d'aménagements spécifiquement adaptés, qui garantissent à tous nos patients un accueil et une prise en charge optimales. Le personnel du laboratoire s'engage à tout mettre en œuvre afin d'assurer la protection, la sécurité et l'intégrité des patients et de leurs échantillons.

5. Confidentialité

Toute l'activité du laboratoire est régie par le secret médical. La politique de confidentialité du laboratoire couvre l'ensemble de ses activités, depuis l'accueil des patients jusqu'au rendu des résultats.

Les accès aux locaux du laboratoire, aux données conservées sous format papier ou informatique, sont limités seulement aux personnes autorisées et tenues au respect de la confidentialité.

Le laboratoire s'engage à respecter les règles de confidentialité : Toutes les informations recueillies à l'occasion de nos prestations doivent être gardées et reste confidentielles, sauf si elles ont fait l'objet d'une divulgation autorisée.

6. Respect des pratiques professionnelles

Toute réalisation d'examens ne se fait qu'avec le consentement du patient ; le laboratoire s'engage à toujours respecter la décision du patient.

Les résultats d'analyses présentant un mauvais pronostic, ne sont communiqués au patient qu'après concertation avec le prescripteur.

La Directrice générale
La biologiste Emna TALMOUDI TRAB

